L'info des Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille

Bulletin N°23 Mai 2025

Au sommaire :

-Edito : Une nouvelle étape pour CVOC ? : page 1

-La vie de notre SAS : pages 2 et 3

-Assemblée Générale de CVOC le 14 juin prochain : les résolutions proposées et les modalités de vote : Page 4

Visiter notre site Web :
http://www.ouestcornouaille.centralesvillageoises.fr

Vague après vague…

L'an dernier, à même époque, notre AG approuvait par vote le démarrage de la réalisation d'une installation de centrales photovoltaïques sur des toits publics de l'Espace Jeunes à Combrit et au pôle artisanal de Saint-Jean-Trolimon (Ce que nous appelons la « vague 2 »)

Ces 12 derniers mois nous ont permis de concrétiser ce projet décidé avec votre soutien quasi-unanime (113 Pour, 1 Contre et 2 Abstentions) et avec ces 2 nouveaux sites, ce sont désormais 4 centrales photovoltaïques que notre CV apporte au potentiel de production électrique du territoire.

A côté de la satisfaction d'augmenter la production photovoltaïque citoyenne locale, la réalisation de ce projet a permis à notre équipe de bénévoles, une réelle montée en compétence au contact notamment des partenaires mobilisés pour l'occasion (services techniques municipaux, assistant à maîtrise d'ouvrage, installateur).

La compétence de CVOC en matière de production photovoltaïque est désormais largement reconnue localement mais aussi au sein de l'association nationale des Centrales Villageoises qui nous a sollicités pour assurer le parrainage d'une autre initiative qui se fait jour en Finistère près de Morlaix. La perspective de voir se développer une nouvelle Centrale Villageoise voisine est pour nous une motivation supplémentaire. Une autre intervention a eu lieu, cette fois à Saint Goazec, en Haute Cornouaille, à la demande du réseau Taranis.

Ce N°23 donne aussi les indications nécessaires pour participer à la prochaine **Assemblée Générale** de notre Centrale Villageoise (le 14 juin prochain). Pour ceux qui ne pourront pas y assister, rappelons qu'il est possible de participer au vote des résolutions **dès maintenant**, à l'aide d'un sondage en ligne qui ne prend que quelques instants. **C'est ici** (*ne pas oublier de cliquer sur « soumettre » à la fin du sondage*)

https://framaforms.org/vote-a-distance-pour-lassemblee-generale-statutaire-de-cvoc-du-14-juin-2025-1744213171

La vie de notre SAS

Mise en service des centrales photovoltaïques de l'Espace jeunes de Combrit et du pôle artisanal de Saint-Jean-Trolimon

CVOC a choisi le bureau d'ingénierie brestois **AWAE** comme AMO (Assistant au Maître d'Ouvrage) pour sa vague 2. La réalisation des 2 installations a été confiée à **Actemium Cornouaille**, une entreprise concarnoise du groupe **VINCI,** plus connue sous le nom de **Barillec**. CVOC a conçu ses propres armoires et en a confié la réalisation à l'entreprise combritoise **MBS** (Métallerie Bretagne Soudure).

A **Saint-Jean-Trolimon**, une centrale de **35,6 kWc** occupe 2 toitures distinctes mais voisines : celle du bâtiment du Pôle artisanal (pour une puissance de **27,6 kWc**) et celle du bar Ty trolls qui remplace le bar à vins Braz Braz (pour **8 kWc**). L'installation mobilise un total de **80 modules de 445 Wc** de marque **TRINA SOLAR** et 2 onduleurs de marque **Huaweï**.

Comme le montre la photo de gauche ci-dessous, nous avons fait le choix d'une **triple orientation** (Est, Sud, Ouest) pour favoriser une stabilité de la production sur la journée. Ce choix s'inscrit dans le cadre du projet d'autoconsommation collective prévu sur la commune.

Le raccordement de cette centrale par Enedis s'est effectué fin avril.

L'Espace Jeunes de Combrit vient compléter la vague 2. Sa toiture est en pente légère dans le sens Nord-Sud. Nous avons choisi une double orientation Est-Ouest, inclinée à 10° pour favoriser le lavage naturel et augmenter aussi la plage horaire d'ensoleillement.
Le bâtiment accueille **42 modules bi-verre de 450 Wc** de fourniture **JINKO** pour une puissance totale de **18,9 kWc** et un onduleur de marque **Huaweï**. Le raccordement de cette centrale par Enedis s'est effectué le 23 mai.

L'entrée en production effective des 2 installations est imminente.

Le raccordement au réseau de ces 2 nouvelles installations porte la puissance photovoltaïque ajoutée par notre centrale villageoise à **190 kWc** soit un potentiel annuel de production totale proche de **190 000 kWh**.

La vie de notre SAS

Réunion d'invitation aux bénévoles à s'engager à nos côtés

Le 13 mars dernier, CVOC a invité les personnes intéressées à une table ronde concernant l'engagement bénévole dans les initiatives de notre centrale villageoise. Une quinzaine de participants ont échangé sur la nécessité pour nos équipes de se renforcer et un inventaire détaillé des actions proposées a été effectué à partir de fiches de poste concernant la technique, la communication, les aspects comptables, financiers, etc. *Plus d'information sur notre site dans une nouvelle page « Participer ».*

Rappelons que cet enjeu déjà bien présent pour notre équipe sera encore plus important avec l'entrée en exploitation des deux nouvelles centrales sans compter les nouvelles sollicitations pour lesquelles notre SAS est déjà impliquée.

Parrainage d'une future Centrale Villageoise en Finistère

A **Pleyber-Christ** près de Morlaix, un collectif de citoyens (**ACTIFS** pour **A**ssociation **C**itoyenne pour une **T**ransition **I**nventive et un **F**utur **S**olidaire) a pris langue avec l'Association des Centrales Villageoises en vue de la création d'une société coopérative de production d'énergie renouvelable citoyenne. Notre SAS a été missionnée par les Centrales Villageoises pour être la structure marraine de cette CV en formation. Pour concrétiser ce rôle auprès de nos amis du nord Finistère, CVOC a participé à deux réunions publiques organisées à Pleyber-Christ (le 15 avril) et à Morlaix (le 29 avril)

Visite du parc photovoltaïque au sol de Ti-Koad à Plomelin

Des visites étaient organisées le 5 avril par la mairie de Plomelin pour une découverte de la centrale photovoltaïque de Ti-Koad, propriété de Total Energies sur la commune de Plomelin.

Sur un terrain d'une superficie de 9 hectares, la centrale solaire d'une capacité de 7,7 MWc génère annuellement plus de 8,6 GWh d'électricité bas carbone. Cette production couvre l'équivalent de la consommation électrique de plus de 7 800 personnes et permet d'éviter le rejet de 2 200 tonnes de CO_2 dans l'atmosphère.
Cette centrale solaire constitue un exemple concret de la manière dont les anciens sites de stockage de déchets inertes peuvent être convertis et mis à profit pour générer de l'énergie durable locale.
L'occasion pour les membres de CVOC de se documenter sur d'autres solutions technologiques.

Assemblée générale statutaire de CVOC le 14 juin

Notre centrale villageoise tient son assemblée générale ordinaire le 14 juin prochain. Détail sur les résolutions proposées et modalités du vote. Début de l'AG le 14 juin à 9h30.

Les résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires :

Pour cette assemblée générale, les participants seront amenés à se prononcer sur les résolutions suivantes :

1. Approbation du rapport d'activité de l'exercice 2024
2. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2024 et du rapport de gestion et quitus donné au Conseil de Gestion
3. Approbation de l'affectation du bénéfice de l'exercice 2024 au report à nouveau
4. Prime d'émission
5. Approbation du rapport spécial du Président relatif aux conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce
6. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de M. Jean-Luc Guichaoua pour une durée de deux années
7. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de M. Patrice Mantz pour une durée de deux années
8. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de M. Jean-Paul Drouin pour une durée de deux années
9. Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Gestion de Mme Lucile Lachaussée-Roy pour une durée de deux années
10. Pouvoirs pour les formalités

Chaque actionnaire peut voter de suite en cliquant sur ce lien :

https://framaforms.org/vote-a-distance-pour-lassemblee-generale-statutaire-de-cvoc-du-14-juin-2025-1744213171

Plusieurs possibilités pour les associés de participer au vote :

1. Le vote en direct en participant le jour J à la réunion en présentiel (Maison Ti ar sonjou, 5 Hent Ty Plouz à 29120- Combrit) ou à la visioconférence sur Zoom. Les coordonnées de l'accès à la session Zoom sont données dans les documents de convocation adressés le 13 mai dernier.

Si vous avez fait votre choix dans les options proposées au vote, simplifiez-nous la vie (et évitez toute mauvaise surprise en cas de connexion), en votant par anticipation par une des formules suivantes :

2. Le vote par remplissage du formulaire de sondage. C'est la formule la plus rapide et la plus directe pour participer. Et c'est possible de suite : pour cela, il suffit d'accéder au formulaire par ce lien :
https://framaforms.org/vote-a-distance-pour-lassemblee-generale-statutaire-de-cvoc-du-14-juin-2025-1744213171
Attention, après avoir rempli ce formulaire, bien penser à cliquer sur la case "**soumettre**", action sans laquelle le vote ne serait pas enregistré. Une fois celui-ci enregistré, chaque associé pourra participer à l'AG du 14 juin en toute tranquillité d'esprit, son suffrage étant déjà pris en compte.

3. Le vote par envoi du formulaire de vote rempli à cette adresse, par mail : ouestcornouaille@centralesvillageoises.fr

Parmi les pièces jointes à la convocation qui a été adressée aux associés le 13 Mai, figure un questionnaire de vote. Pour ceux qui choisissent cette formule de vote, ce formulaire est à nous retourner rempli. Ne pas omettre de mentionner vos coordonnées (Nom, Prénom) pour permettre l'identification du votant.

4. Le vote par envoi postal

Enfin, pour ceux qui veulent privilégier la formule "papier", il est possible d'imprimer et de remplir le questionnaire mentionné au point précédent et de le faire parvenir sous pli cacheté par la poste à l'adresse :

CVOC, 11 Hent Perien Bonis, 29120 - COMBRIT *(13 juin dernier délai).*

Ouest Cornouaille
Centrales Villageoises

SAS Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille
ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2025

IDENTIFICATION DU VOTANT:
Nom de l'actionnaire : Prénom:
Adresse de messagerie :

Résolution N°1 : Approbation du rapport d'activité de l'exercice 2024	POUR	CONTRE	Abstention
L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité de la SAS Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille pour l'exercice 2024, qui couvre la période s'étendant du 1er janvier au 31 décembre 2024, approuve ledit rapport.	☐	☐	☐